



Municipalité de Mont-Saint-Michel

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

La soussignée donne avis public à l'effet que le conseil de la Municipalité de Mont-Saint-Michel tiendra une séance extraordinaire le 27 décembre 2023 à 15h30, en la salle du conseil située au 94, rue de l'Église.

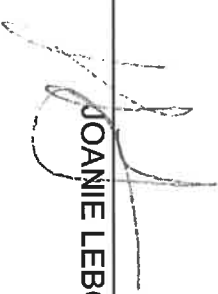
ORDRE DU JOUR

1. ouverture de la séance
2. lecture de l'ordre du jour
3. adoption de l'ordre du jour
4. Dépôt du budget 2024;
5. Levée de l'assemblée

Au cours de cette séance extraordinaire, les délibérations du conseil et la période de questions doivent porter exclusivement sur les points inscrits à l'ordre du jour.

Donné à MONT-SAINT-MICHEL, ce 19^e jour du mois de décembre.

La greffière-trésorière

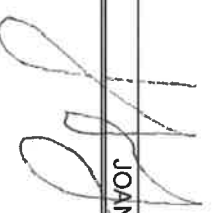

JOANIE LEBOEUF, DG

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Joanie Leboeuf, secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 13 h et 16 h, le 19^e jour de décembre 2023, à chacun des endroits suivants, savoir : entrée du bureau municipal et à la bibliothèque municipale.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 19^e jour de décembre 2023.

La greffière-trésorière


JOANIE LEBOEUF, DG